

Fiche : S 1

Vous allez avoir

exploration radiologique du sein

Madame, Mademoiselle,

Un examen radiologique vous a été proposé : vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser.

Le médecin radiologue est juge de l'utilité de cet examen qui doit répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Une information vous est fournie sur le déroulement de cet examen.

Il est indispensable de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de respecter les recommandations.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

L'exploration radiologique du sein la plus courante est la mammographie. Celle-ci peut être associée à une échographie et à une ponction.

Qu'est-ce qu'une mammographie ?

La mammographie est une radiographie des seins.

Elle utilise des rayons X. En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Pour la qualité de l'image et une moindre irradiation, il est nécessaire de comprimer le sein. Afin de diminuer l'inconfort de la compression, il est conseillé de faire cet examen en première partie de cycle menstruel.

Qu'est-ce qu'une échographie ?

Il s'agit d'une exploration totalement indolore et non irradiante utilisant les ultrasons ; elle peut apporter des informations supplémentaires de grande importance. Elle permet très facilement de faire la différence entre la nature liquide ou solide d'un nodule et d'avoir une bonne orientation diagnostique.

Il arrive que l'échographie soit prescrite isolément chez la jeune fille ou chez la jeune femme lorsqu'une anomalie apparaît durant la grossesse ou l'allaitement.

Qu'est-ce qu'une ponction ?

Il s'agit d'un geste simple, rapide, très peu dangereux, pouvant être guidé par l'échographie et qui permet de faire à l'aide d'une aiguille fine un petit prélèvement. Celui-ci sera envoyé en laboratoire pour analyse au microscope.

Parfois, en cas d'inflammation de votre sein, c'est du liquide qui pourra être retiré à la recherche de germes. Dans d'autres cas, on videra un kyste gênant ; ce geste permettra souvent un assèchement définitif du kyste.

Existe-t-il encore d'autres examens radiologiques du sein ?

Dans certaines circonstances très particulières, une **Imagerie par Résonance Magnétique** du sein pourra être demandée ; elle nécessite les mêmes précautions et recommandations que pour toute exploration par IRM.

En cas d'écoulement du mamelon, on peut vous proposer une **galactographie**.

Il s'agit du remplissage très progressif par un produit de contraste iodé visible aux rayons X d'un canal arrivant dans le mamelon.

Toute allergie (asthme par exemple), toute réaction aux produits iodés (souvenir d'un examen radiologique mal toléré) doit être signalée au médecin avant le début de cet examen. Il est toutefois rarissime qu'une telle injection déclenche des réactions allergiques. De plus celle-ci sont le plus souvent sans conséquence.

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la Société Française de Radiologie.

Ces fiches sont publiées avec l'aimable autorisation de la SFR (Société Française de Radiologie).